



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### conditions d'attribution

Question écrite n° 106742

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur le dernier rapport d'activité de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances, lequel propose de verser les prestations familiales à un tuteur extérieur à la famille dans le cas où les personnes concernées se trouveraient dans une situation de polygamie eu égard à la spécificité de leurs convictions en la matière. Il souhaiterait connaître ses intentions en la matière, ainsi que le moyen par lequel ce tuteur extérieur serait désigné étant précisé qu'il apparaît difficile d'attribuer ce rôle aux maires ou à des élus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106742

**Rubrique :** Prestations familiales

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10487